

Stage n° 2015-017

Stage à l'Organisation de l'aviation civile internationale

Assistant juridique (Legal assistant, LEB)

Montréal (Québec)

Date limite d'inscription : 18 novembre 2015 Durée du stage : 15 février au 12 août 2016 (6 mois)

Allocation financière accordée : 13 500 \$ CA

Mandat de l'Organisation

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) est une institution spécialisée des Nations Unies, créée en 1944 par la Convention relative à l'aviation civile internationale (la Convention de Chicago). De concert avec les 191 États signataires de la Convention et les organisations mondiales du secteur aéronautique, l'OACI œuvre à l'établissement de normes et pratiques recommandées internationales que les États peuvent ensuite utiliser pour élaborer leurs législations nationales d'aviation civile.

L'OACI est le forum mondial des États en matière d'aviation civile internationale. Elle élabore des politiques et des normes, réalise des audits de conformité, des études et analyses, fournit une assistance et renforce la capacité de l'aviation grâce à la coopération des États membres et des parties prenantes.

Principale sphère de travail

La Direction des affaires juridiques et des relations extérieures propose des conseils, des orientations et du soutien au Secrétaire général, et par son intermédiaire, aux divers services et États membres de l'OACI sur des questions concernant le droit et les relations extérieures. À l'égard des affaires juridiques, la Direction gère le droit aérien en général, fournit des conseils juridiques, principalement en matière de droit international et de droit aérien, vérifie les ententes et les contrats, et veille aux fonctions de l'OACI qui touchent la garde des traités et l'immatriculation. En ce qui concerne les relations extérieures, la Direction collabore de façon étroite et efficace avec les États membres, agit en qualité de principal intermédiaire entre l'OACI et le gouvernement d'accueil, accomplit les tâches liées aux communications et au protocole, et fournit des orientations et des conseils en ce qui a trait aux politiques en fonction de l'actualité ayant un éventuel effet sur l'OACI.

Responsabilités du stagiaire

Sous la supervision du directeur des affaires juridiques et des relations extérieures, le ou la stagiaire exécute les mandats que lui confie le directeur et les juristes de la Direction. Il ou elle assume les fonctions suivantes :

- Effectuer des recherches en droit sur diverses questions de droit international, de relations internationales et d'autres champs d'expertise en dépouillant de multiples sources, puis trier l'information pertinente, l'analyser et en présenter les résultats aux fins d'examen interne.
- Soutenir les juristes et/ou les conseillers en relations extérieures lors de l'examen de documents juridiques, d'instruments et d'autres éléments à portée juridique, puis repérer les principaux enjeux, les ressemblances, les différences, etc.
- Contribuer à l'ébauche de documents d'information, d'études, de rapports, etc.
- Participer à la préparation d'ententes et de contrats avec des organisations gouvernementales et non gouvernementales ainsi que d'autres organismes publics et privés, et prendre part à la défense en cas de plainte ou de litige.
- Soutenir les juristes au service de rencontres diplomatiques dans le cadre de conférences, de commissions, de comités, de groupes de travail ou autres, notamment par la préparation de documents d'information, de résumés des questions à l'ordre du jour, de positions des délégations, etc.

Expérience et qualifications requises

- Être en voie de terminer des études de 2^e ou de 3^e cycle universitaire ou avoir obtenu un diplôme au maximum deux ans avant le début du stage, plus particulièrement en droit public international ou droit international ou être inscrit à l'École du Barreau du Québec ou à tout ordre professionnel exigeant un stage pour l'obtention du droit d'exercice de la profession;
- Avoir une expérience pertinente de recherche en droit international et/ou droit aérien sera considéré comme un atout;
- Posséder un intérêt et des connaissances pour l'aviation civile internationale;
- Démontrer une grande capacité d'analyse et de synthèse;
- Pouvoir rédiger de manière claire et concise;
- Savoir faire preuve d'autonomie et d'esprit d'équipe;
- Détenir de bonnes aptitudes en communication, tant à l'oral qu'à l'écrit.
- La maîtrise de l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit, est exigée
- Une connaissance pratique de l'une des autres langues de l'OACI (français, arabe, chinois, russe, espagnol) sera considérée comme un atout.

Pour connaître les conditions d'admissibilité et proposer votre candidature, veuillez consulter le site Internet du Programme de stages au sein d'organisations internationales gouvernementales à l'adresse suivante :

<http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/stages-et-emplois/organisations-internationales/offres-stage>